

**ARNAUD
MONTEBOURG 2012
LA NOUVELLE
FRANCE**



**AM
2012**

Paris, le 3 octobre 2011

Cédpa
Mairie
44130 NOTRE DAME DES LANDES

*Par courrier électronique à
redaction@aerportnddl.fr*

Chère Madame, cher Monsieur,

Par votre courrier en date du 16 septembre dernier, vous m'avez saisi, en tant que candidat à l'élection présidentielle dans le cadre des primaires citoyennes de la gauche, de la situation, grave, provoquée par le projet d'aménagement d'un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes. Je souhaite vous apporter ici ma réponse, c'est-à-dire l'appréciation que je porte sur ce dossier, sur les raisons qui ont pu conduire à un tel blocage et, surtout, sur la manière qui me semble juste pour dénouer cette crise.

A Notre Dame des Landes, les malentendus se sont multipliés au point de susciter désormais des positions qui déchirent la vie politique locale.

D'un côté, la mise en avant de l'enjeu d'attractivité et de développement économique que représente un aéroport pour une ville et une région, l'aéroport étant considéré par beaucoup comme l'accession d'une ville au statut de métropole. De l'autre, la proposition d'un autre mode de développement et de gestion des projets d'aménagement plus respectueux de l'homme et de son environnement.

Entre les deux, un fossé d'incompréhension s'est creusé entre les responsables politiques locaux de la gauche, comme seuls les thèmes liés au lieu et cadre de vie peuvent en produire aujourd'hui.

Socialistes et écologistes, qui ont vocation à gouverner ensemble, localement et nationalement, doivent se mettre autour de la table et aboutir à un accord.

Je vous le dis avec netteté : il faut tout reprendre depuis le début. Aucun préalable à la négociation ne doit être posé : ni l'abandon du projet, ni sa poursuite à l'identique. Chacun doit prendre ses responsabilités pour avancer vers un compromis régional sur ce sujet en conciliant au mieux les intérêts de la population, et en préservant avant tout l'intérêt général. J'en appelle au sens des responsabilités. Il est vital que nous démontrions notre capacité de réfléchir ensemble et de concilier nos points de vue sur des sujets difficiles, avant de soumettre notre projet aux Français.

.../...

ARNAUD
MONTEBOURG 2012
LA NOUVELLE
FRANCE

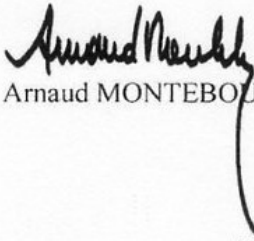


AM
2012

L'aménagement du territoire au XXIème siècle ne peut plus se concentrer uniquement autour de grandes infrastructures ou équipements publics ; il doit également développer une vision des territoires avec et pour les citoyens qui y vivent. C'est pourquoi, si je suis élu, je proposerai qu'une nouvelle évaluation d'ensemble soit effectuée à la lumière des prévisions envisageables et souhaitables en matière de transport aérien, afin que la décision définitive soit prise sur des bases objectives reconnues par tous.

Dans la VIème République que je défends, les pouvoirs et contre-pouvoirs seront organisés de telle manière que jamais un projet qui divise autant ne puisse être adopté, au niveau national comme au niveau local. Enfin, je propose que pour les projets d'aménagement du territoire de cette envergure, des jurys citoyens soient associés tout au long du projet. De tels jurys auraient en particulier un rôle pour déterminer les critères pour juger de la qualité du projet. C'est ainsi que nous pourrions surmonter ensemble, socialistes et écologistes, les divergences dans l'aménagement du territoire.

Je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Arnaud MONTEBOURG